

Près de 80 % des actes sexuels pédophiles se produisent au sein de l'environnement familial. La lutte contre ces actes demeure délicate et complexe à mettre en œuvre à cause de plusieurs facteurs qui empêchent l'enfant de dénoncer la maltraitance subie de la part d'un proche. Face à cette difficulté, l'État a progressivement mis en place des solutions pour améliorer la situation et protéger les mineurs.

La création de l'accueil téléphonique « Allo enfance maltraitée »

Le 9 janvier 1990, le service national d'accueil téléphonique « Allo enfance maltraitée » voit le jour, suite à la promulgation de la loi du 10 juillet 1989 relative à la prévention des mauvais traitements et à la protection des mineurs. Cette loi a été pensée et votée grâce à l'initiative d'**Hélène Dorlhac de Borne**, secrétaire d'État chargée de la famille, avec l'objectif de combler le manque de dispositifs et de coordination des services concernés par la protection de l'enfance.



Les missions du service

L'accueil téléphonique « Allo enfance maltraitée » repose sur le modèle italien : « Il Telefono Azzurro ». Comme pour tous les services publics, il a été créé avec des missions précises. Tout d'abord, ce service a pour rôle d'écouter les appels de mineurs en détresse et en danger, et de leur venir en aide en les orientant, selon leur situation. Dans un second temps, les informations préoccupantes qui pourraient porter atteinte à l'intégrité de l'enfant sont transmises aux services départementaux (Cellules de recueil des informations préoccupantes). Plus tard, les compétences de ce service ont été élargies afin de permettre aussi aux adultes de signaler des situations préoccupantes concernant un mineur.

EN DANGER ?

Le mieux,
c'est d'en parler !



Le 119

En 1997, une avancée considérable va être effectuée concernant le service d'accueil téléphonique. En effet, le gouvernement met en place un numéro simplifié et gratuit, gage de confidentialité permettant la préservation de la parole du mineur. Ce numéro est le 119. Aujourd'hui, ce numéro est le même et est connu de tous comme le numéro « Allo enfance en danger ». Il est même accompagné d'un site Internet chargé principalement de la prévention.

Discussion

Il faut souligner l'initiative de la création d'un tel service téléphonique. Aujourd'hui, il nous semble normal de disposer d'un numéro facilement accessible pour tous. Cependant, pour la société des années 80, qui pouvait faire preuve de légèreté sur ce sujet, ce service public a marqué le début d'une évolution positive concernant les droits de l'enfant et la lutte contre la pédophilie.

ADAME AIT BRAHIM – MAI 2022

Bibliographie

- 119. (s. d.). 119. <https://www.allo119.gouv.fr/>
- Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée. (1991). *L'Enfance maltraitée : Du silence à la communication : actes du congrès de Toulouse, janvier 1990 (QUESTIONS D'ENF) (French Edition)* (0 éd.). Karthala. <https://www.cairn.info/l-enfance-maltraitee--9782865372959-page-219.htm>
- Dario, F. (2015, 26 février). *Le 119 a 25 ans !* La voix de l'enfant. <https://www.lavoixdelenfant.org/actualite/le-119-a-25-ans/>